

Voilà les deux passages ayant occasionné la plainte de la LDH...

Nous avons les détails des passages ayant occasionné la plainte de la LDH, pour « provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée... ». Nous laissons nos lecteurs juger...



DEUXIEME ARTICLE

“Bien sûr que les prières musulmanes dans la rue, les voiles, les mosquées et le halal sont des symboles d’occupation et de conquête”

<http://www.ripostelaique.com/Bien-sur-que-les-prieres-dans-la-5936.html>

Passage incriminé :

Nous affirmons que l’islam n’est pas une religion, mais un projet politico-religieux totalitaire, et qu’il ne sait exister que par la conquête. Il faut aujourd’hui être aveugle, sot ou complice pour ne pas voir, dans le quotidien, cet esprit de conquête, en France et dans nombre de pays européens.

Écoutons René Marchand, écrivain, journaliste, auteur de “La France en danger d’islam”, qui interviendra le 18 décembre prochain, aux assises internationales sur l’islamisation de

l'Europe, décrire cette réalité, dans un article publié récemment par Riposte Laïque.

“Dans une première phase, les opérations s’articulent sur trois axes :

– D’abord, faire venir en Europe le maximum de musulmans (ou de migrants susceptibles d’être islamisés, comme les Noirs d’Afrique).

– Les réislamiser, ce qui ne veut pas tant dire leur apprendre ou réapprendre les dogmes et lois de l’islam, les inciter à fréquenter la mosquée... Non, les réislamiser, c’est d’abord les doter de signes et de comportements marquant leur qualité de membres de la umma et, donc, de rendre impossible leur intégration dans le pays d’accueil. Comment ?

– les prénoms des enfants. Donner à un enfant un prénom musulman, c’est le tatouer à jamais comme musulman, ainsi que toute sa descendance, car un musulman ou un enfant de musulman ne peut quitter l’islam : c’est le crime d’apostasie, punissable de mort. Aujourd’hui, dans toute l’Europe, la pression sur les immigrés est telle qu’aucun d’eux ne peut appeler son rejeton Marcel, Alain ou Isabelle.

– le voile des femmes, qui signifie non seulement un statut diminué, mais aussi l’interdiction du mariage avec un non-musulman ; le voile, c’est le fanion d’une armée.

– le ramadan : le mois lunaire de jeûne a une fonction policière de premier plan : il permet de détecter les « mauvais musulmans », qui seront châtiés en conséquence et ramenés par la pression de la communauté dans le droit chemin.

– les mosquées, évidemment, qui sont bien autre chose que des « lieux de prière », à la fois mairies, lieux de réunions pour la politique et la propagande (c’est dans les mosquées que sont nés tous les mouvements d’opposition au « modernisme »), écoles, centres de formation continue, éventuellement casernes...

– les mœurs, les habitudes alimentaires (la viande halâl, licite...), qui, comme les prénoms et les vêtements, sont des marqueurs au quotidien, permanents, de l’identité et des rappels à ne pas se laisser entraîner vers l’assimilation à la

société d'accueil.

– Habituer les Européens au « fait musulman », les amener à considérer la présence de l'islam comme « normale », non dérangeante et définitive, ce qui conduit à laisser aux envahisseurs toute latitude pour mener à son terme leur projet de conquête. Les prénoms, les voiles, les mosquées, le ramadan, la viande halâl... doivent être banalisés peu à peu sur notre territoire. La revendication pour des « arrangements raisonnables », au nom de notre tolérance, des droits de l'homme, du respect dû aux religions... sera méthodique, incessante, portant ici sur la séparation des hommes et des femmes dans les piscines, là sur tel ou tel chapitre de l'enseignement non conforme à la doctrine islamique. Il s'agit, on le voit, d'une conquête par petits bouts, portant à la fois sur les lois, les mœurs, les paysages..., « en peau de panthère », pour arriver à la reconnaissance par la loi d'une communauté identitaire – qu'on pourra qualifier de « religieuse » par ethnocentrisme – à l'intérieur de chaque pays, autrement dit : la libanisation.

L'étape suivante – tout aussi programmée – est la conquête du territoire lui-même.”

René Marchand, et Riposte Laïque, vont bien plus loin que Marine Le Pen, qui, par ailleurs, refuse de demander pardon à la bien-pensance et aux musulmans pour ses propos : “Je réitère qu'un certain nombre de territoires, de plus en plus nombreux, sont soumis à des lois religieuses qui se substituent aux lois de la République. Oui il y a occupation et il y a occupation illégale. J'entends de plus en plus de témoignages sur le fait que dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même français ou blanc”.

Que d'ignorance, que d'aveuglement dans notre pays ! Et quand, en plus, on découvre l'énorme travail accompli par les Etats-Unis pour nous imposer l'islam et la diversité pour mieux nous faire disparaître et mieux nous imposer leur ordre mondial, c'est le silence total à gauche.